

La Commission Locale d'Information du Bugey

25 novembre 2019



**Ici, c'est
l'Ain !**

1. Qu'est-ce qu'une CLI ?
2. Pourquoi la CLI voit-elle sa composition modifiée ?
3. Quelle organisation de la CLI désormais ?

Qu'est-ce qu'une CLI ?

Une instance d'information et de concertation liée au fonctionnement d'une ou plusieurs installations nucléaires sur le territoire

Le rôle de la CLI :

- Informer, en transparence, sur le suivi de la sûreté nucléaire, la radioprotection et l'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement
- Donner aux acteurs locaux et populations locales une meilleure information relative aux activités des installations

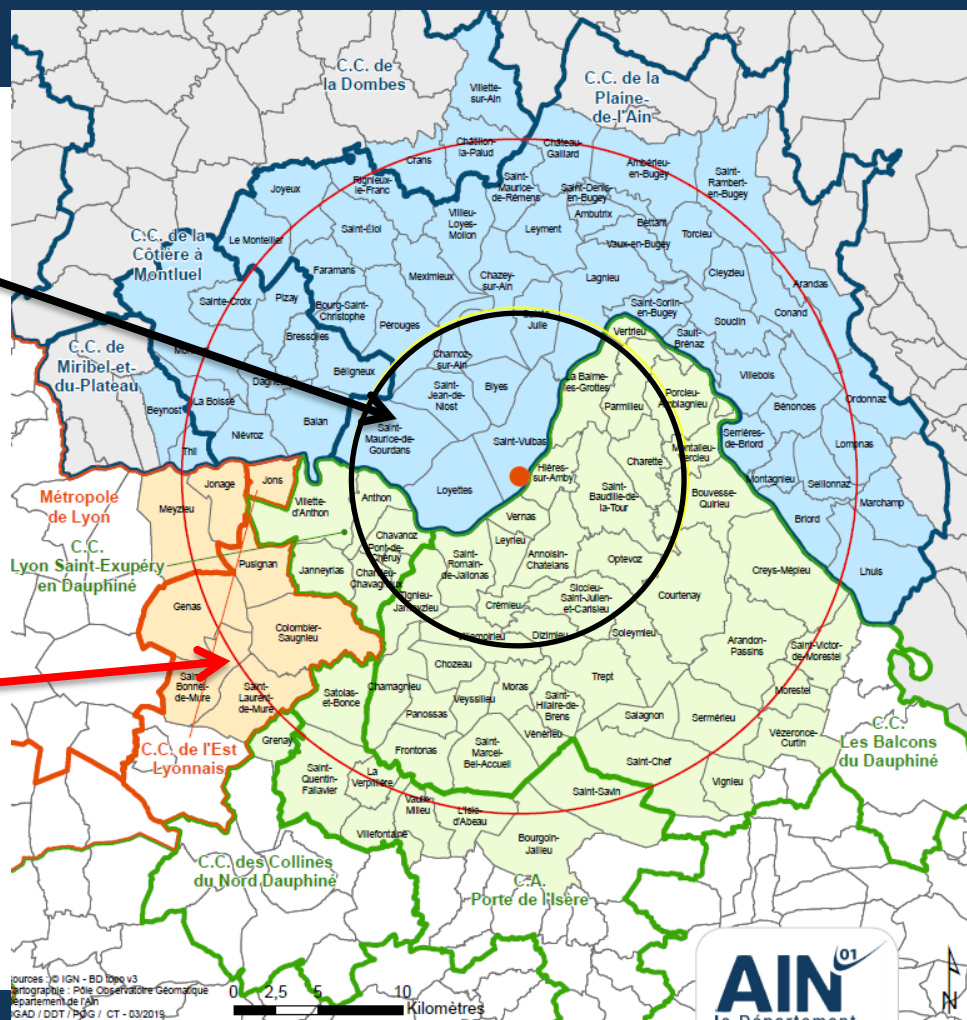
Contexte de la nouvelle CLI : nouveau PPI

Extension du Périmètre particulier d'intervention de 10 à 20 km

- Décret du 14 mars 2019
- Arrêté par les 3 Préfets concernés le 18 juin 2019
- Nouveau périmètre : la CLI couvre le périmètre de la phase concertée de 20 km du PPI
- Nouvel arrêté de composition de la CLI du 4-11-2019

- 10 km (ancien PPI)
- 25 Communes

- 20 km (nouveau PPI)
- 121 Communes



Décret du 14 mars 2019 : article 1 concerne les CLI

Objectifs du Décret : Codifier les dispositions applicables aux installations nucléaires de base, au transport de substances radioactives et à la transparence en matière nucléaire En application de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte d'août 2015.

=> Modifications des articles R 125-49 à R 125 – 72 du Code de l'Environnement, sur les CLI.

Concernant les CLI	Pour la CLI Bugey
Une CLI pour chaque INB ou regroupant plusieurs INB	Intégration à la CLI du site industriel de Ionisos (Dagneux)
Modification de la compositions des collèges et de leurs proportions respectives	Intégration de nouveaux membres dans chaque collège

Composition de la CLI

La CLI du Bugey est composée de 6 collèges

Collège	Nombre de membres
1 – Elus (Communes, Départements, Métropole de Lyon, Région, Députés)	142
2 – Associations	22
3 – Organisations syndicales	20
4 – Experts, consulaires et professionnels	26
5 - Représentants étrangers	3+1 (association Suisse restant à désigner)
6 – Services de l'Etat, ASN, exploitants des installations	

Organisation de la CLI du BUGEY

Deux sites industriels concernés :

IONISOS à Dagneux

Centre Nucléaire de Production d'Electricité du BUGEY (EDF) à Saint-Vulbas

Obligations réglementaires :

- au moins 2 réunions par an dont au moins une en réunion publique
- Obligation de voter un Règlement intérieur..... qui, lui-même devra définir la constitution du Bureau de la CLI qui devra être composé par un membre au moins de chaque collège.
- => prochaine CLI.